



Prendre le thé avec **Christine Brouillet**, arrière-petite-fille de Miss Marple *Cahier Livres*

Bernard Adamus aux **FrancoFolies**: La beauté de la démesure *Page C 11 et sur ledevoir.com*

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CII N° 136

LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2011

2,63\$ + TAXES = 2,99\$

CONGRÈS FÉDÉRAL

## Le NPD s'attaque au défi de la crédibilité

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ  
*Le Devoir à Vancouver*

Dans le hall d'entrée du Centre des congrès de Vancouver, un groupe syndical distribuait hier des chandails et des autocollants présentant une esquisse du parlement et l'inscription «NPD: gouvernement en attente». Au-delà du slogan, c'est à ce défi de la crédibilité que le parti s'attaque cette fin de semaine à l'occasion d'un congrès dont personne n'avait prévu le contexte.

Planifié de longue date, ce congrès bisannuel survient à peine quelques semaines après des élections historiques pour le NPD: 103 députés et le statut d'opposition officielle — ce qui a d'ailleurs permis à Jack Layton de faire son entrée à Stornoway cette semaine. Un bond spectaculaire, certes, mais qui vient aussi avec une obligation de résultat... et une attention accrue du public.

«En faisant du NPD l'opposition officielle à Ottawa, les Canadiens nous ont donné une grande responsabilité», a lancé Jack Layton lors de son discours d'ouverture hier soir: *s'opposer, bien sûr, mais aussi se préparer à la prochaine étape et être prêt dans quatre ans à former le gouvernement.*

Selon M. Layton, «les délégués présents à notre congrès de fondation il y a 50 ans n'ont pas créé le NPD pour être un parti d'opposition. Ils l'ont créé pour être un parti au gouvernement. Et c'est exactement à quoi sert ce congrès», a-t-il dit.

C'est notamment pour démontrer la capacité

VOIR PAGE A 12: NPD

## L'illusion d'un monde sans drogue

Hallucinant! La guerre contre la drogue fête ses 40 ans... et vieillit plutôt mal. En dépit d'un retentissant constat d'échec, les politiques prohibitionnistes ont encore la cote. Mais pour combien de temps?



L'escouade antinarcotique détruit une plantation de marijuana en Jamaïque.

BRIAN MYLES

Dans un discours enflammé datant de juin 1998, le directeur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Pino Arlacchi, recommandait aux pays membres de se mobiliser pour bâtir «un monde sans drogue» avant l'échéance de 2008! Un

autre de ces rendez-vous manqués dont cette guerre utopique a le secret.

Depuis que le président américain Richard Nixon a officiellement hissé la drogue au rang «d'ennemi public numéro un», le 17 juin 1971, les substances vertes, blanches, brunes et multicolores se sont

VOIR PAGE A 12: DROGUE

■ Une maladie n'est pas un crime, page A 6 ■ À quelles statistiques doit-on se vouer? page A 7 ■ Différents pays, différentes approches, page A 7



RICHARD CONDE

FESTIVAL DE JAZZ

## Les hommes caméléons: Marc Ribot et Kenny Erner

■ Cahier E

INDEX

Actualités.....	A 3	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 10	Monde.....	C 9
Avis publics..	C 8	Mots croisés..	D 4
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 11
Carrières.....	C 6	Perspectives..	B 1
Décès.....	C 10	Philosophie...	B 6
Économie.....	C 1	Sports.....	C 10
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	D 5

## Les Saoudiennes aussi veulent leur révolution



Les femmes sont des mineures légales en Arabie saoudite.

De plus en plus de femmes du royaume bravent l'interdiction de conduire

CHRISTOPHE AYAD

Plusieurs Saoudiennes — impossible de savoir combien exactement — ont pris le volant hier à l'appel de Women2Drive, une campagne lancée sur les réseaux sociaux. Les femmes sont en effet des mineures légales en Arabie saoudite, où elles sont loin de jouir des mêmes droits que les hommes: l'interdiction de conduire est le symbole le plus voyant et le plus absurde de cette profonde inégalité.

Dans la foulée des révolutions arabes, Women2Drive a été lancé il y a deux mois, via Facebook et Twitter, dont les Saoudiens, suréquipés

VOIR PAGE A 12: SAOUDIENNES

Correction de votre vision par le laser...

Même après 40 ans.

Frédéric a choisi IRIS pour la correction de sa vision par le laser.

Voir de près et de loin sans lunettes.

Consultez un professionnel de la Clinique d'Ophthalmologie IRIS pour une évaluation sans engagement.

1.866.MES.YEUX  
iris.ca

IRIS  
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

Chirurgies faites par un ophthalmologiste à notre Clinique d'Ophthalmologie IRIS de Laval, QC ou de Langley, C.-B.





**Imagination  
et ingénierie  
ne font qu'un.**

Du cerveau de nos ingénieurs est issu un véhicule de luxe d'un tout nouveau genre. Un véritable coupé cinq portes dont se dégage tant d'émotions que vous en serez remué, même à l'arrêt. La nouvelle A7 : tout ce que nous avons imaginé a pris forme, exactement.

**La nouvelle Audi A7**

## ACTUALITÉS

## Québec s'entend avec les médecins spécialistes et omnipraticiens

LIA LÉVESQUE

Québec s'est finalement entendu avec les deux principaux syndicats de médecins. Dans le cas des médecins omnipraticiens, toutefois, il s'agit seulement d'un projet d'entente, car celui-ci n'a pas encore été soumis aux membres.

L'entente avec les médecins spécialistes a été confirmée par le Conseil du trésor et par la Fédération des médecins spécialistes. Elle a déjà été entérinée à l'unanimité par les délégués des associations médicales de la fédération, lors d'une assemblée extraordinaire, jeudi.

## «Bon pour tout le monde»

En entrevue avec la Presse canadienne, le président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Gaétan Barrette, s'est dit «très satisfait» de cette entente. «C'est bon pour tout le monde; c'est bon pour nous, c'est bon pour le gouvernement et, surtout,

«C'est bon pour tout le monde; c'est bon pour [les spécialistes], c'est bon pour le gouvernement et, surtout, c'est bon pour la population», affirme Gaétan Barrette

c'est bon pour la population», a-t-il déclaré.

Cette entente prévoit une augmentation générale de l'ensemble des tarifs de 6 % d'ici 2016-2017, a expliqué le docteur Barrette.

«Sur le plan de la rémunération, on a eu des gains qui sont significatifs», a-t-il souligné.

S'ajoutera à l'augmentation des tarifs une enveloppe budgétaire de 251 millions de dollars pour la mise en place de «mesures ciblées visant l'amélioration et l'accessibilité aux soins pour la population».

«Cet argent-là va être dépensé exclusivement dans des secteurs d'activité et d'une manière qui, normalement, devraient augmenter l'accessibilité, la qualité des soins et même permettre une meilleure coordination entre nous et nos collègues omniprati-

ciens», a expliqué le docteur Barrette. Il pourra par exemple s'agir de dépenses dans le domaine du cancer.

## D'abord aux membres

Dans le cas de la Fédération des médecins omnipraticiens, toutefois, le contenu de l'entente n'est pas encore connu.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens, le docteur Louis Godin, expliquera le contenu du projet d'entente d'abord à ses membres, dans un bulletin qu'il leur fera parvenir au cours des prochains jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il donnera son opinion sur ce projet d'entente de principe, sans toutefois adresser de recommandation à ses membres, a fait savoir le directeur des communications de la FMOQ, Jean-Pierre Dion.

## Québec se réjouit

De son côté, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, s'est réjoui du résultat des négociations.

«L'accessibilité aux soins de santé, et tout particulièrement aux médecins de famille, était au cœur de ces négociations. Les sommes investies dans cette entente reflètent les priorités des Québécois, puisqu'elles se traduiront par l'amélioration de la prise en charge des patients par les médecins de famille. Quant aux médecins spécialistes, l'entente permet notamment la mise en place de mesures visant la réduction des délais d'attente dans des secteurs ciblés et une meilleure prise en charge pour les patients atteints de cancers», a-t-il commenté par voie de communiqué.

La présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, s'est félicitée quant à elle du fait que l'entente respecte la capacité de payer des Québécois, tout en améliorant l'accès aux soins. «Les citoyens du Québec sont les grands gagnants de ces négociations», a-t-elle opiné dans un communiqué.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un des instigateurs de la pétition ne croit plus que Pauline Marois arrivera à faire l'indépendance, même si elle est «très gentille et très à l'écoute», a-t-il pris soin de préciser.

## Le PQ miné de l'intérieur

La pétition pour la création d'un nouveau parti souverainiste a été lancée par des membres en règle d'exécutifs péquistes

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Ce sont des membres en règle d'exécutifs péquistes qui ont lancé une pétition cette semaine sur Facebook en faveur de la création d'un... nouveau parti souverainiste. L'un d'eux, Samuel Daigle, siège à l'exécutif péquiste de Richmond, mais aussi à celui du Bloc québécois de la circonscription fédérale de Richmond-Arthabaska, où l'un des derniers bloquistes, André Bellavance, a survécu à la vague orange du 2 mai. L'autre instigateur de la pétition, Julien Dubreuil-Théberge, siège à l'exécutif péquiste de Joliette, circonscription représentée par Véronique Hivon. Comme *Le Devoir* le mentionnait hier, cette pétition réclame que les quatre députés qui ont démissionné du Parti québécois il y a deux semaines, Jean-Martin Aussant, Pierre Curzi, Louise Beaudoin et Lisette Lapointe, lancent un nouveau parti souverainiste.

Joint par *Le Devoir*, M. Daigle ne croit plus que Pauline Marois arrivera à faire l'indépendance, même si elle est «très gentille et très à l'écoute», a-t-il pris soin de préciser. Il dit être en réflexion au sujet de son appartenance à l'exécutif de Richmond. Le PQ, «malheureusement, ne lève pas dans les son-

dages», se plaint-il. Ce parti correspond toutefois à ses valeurs, puisqu'il est fondé sur l'«intégrité et la transparence». Mais avec l'affaire du projet de loi privé 204 sur l'entente Labeaume-Québec, tout a changé, croit M. Daigle: «On a été la doublure du Parti libéral du Québec!»

Sur sa page Facebook, l'autre instigateur de cette pétition, Julien Dubreuil-Théberge, membre de l'exécutif de Joliette, indique qu'Amir Khadir et Gilles Duceppe sont les personnalités politiques qui l'inspirent. A la question «Qui serait le meilleur chef pour le Parti québécois?», M. Dubreuil-Théberge indique «Jean-Martin Aussant». Il n'a pas rappelé *Le Devoir* hier. Tout comme «sa» députée, Véronique Hivon, qui a fait savoir par une porte-parole qu'elle ne ferait «pas de commentaire», car cette question relevait de la «gestion interne». «Bien sûr, elle aura des discussions avec cette personne», a-t-elle ajouté.

## «Pitoyable et minable»

La direction du PQ non plus n'a pas voulu commenter l'affaire. Elle était sous le choc hier des enregistrements de conférences téléphoniques des présidents d'association de circonscriptions péquistes en conversation avec leur chef, enregistrements que *La Presse* a obtenus et divulgués hier. Ces confé-

rences se sont tenues mercredi dernier et les extraits d'enregistrement illustrent l'état d'inquiétude profonde des présidents d'association dans l'après-2 mai, où le PQ a sombré dans une crise interne après avoir déposé un projet de loi privé protégeant l'entente Labeaume-Péladeau sur l'amphithéâtre de Québec. De plus, Québec solidaire semble faire des gains dans les circonscriptions péquistes à Montréal et la création imminente du parti de François Legault fait craindre le pire pour le prochain scrutin.

Le directeur des communications du PQ, Pascal Monette, a qualifié le coulage de l'enregistrement de «geste absolument pitoyable et minable». Le parti fera les «vérifications d'usage» pour trouver la personne qui a pu effectuer les enregistrements. Sur Twitter, le président controversé de Crémazie, Hadrien Parizeau, petit-fils de l'ancien chef péquiste, a dit trouver «déplorable la fuite [...] d'une conférence téléphonique où [il pensait] s'exprimer à huis clos».

Le Devoir

EN BREF

## Postes Canada: manifestations ce week-end

Ottawa — Les employés en lockout de Postes Canada prévoient organiser plusieurs manifestations ce week-end afin de s'assurer le soutien du public dans le cas où Ottawa déciderait d'adopter lundi une loi de retour au travail. Une réunion jeudi entre le p.-d.g. de Postes Canada, Deepak Chopra, et le président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP), Denis Lemelin, n'a pas rapproché les deux parties, en conflit de travail depuis le 2 juin.

Postes Canada a donc maintenu le lockout de ses 48 000 employés, décrété mercredi. De nouvelles négociations doivent avoir lieu durant la fin de semaine. Hier, alors que les employés manifestaient à Montréal, Toronto et Vancouver, les camions postaux ont pris la route conformément à un accord conclu entre Postes Canada et le syndicat concernant la livraison des chèques d'aide sociale et de pension qui sera effectuée lundi comme planifié. — *La Presse canadienne*

## SPVM: entente entérinée

L'entente de principe conclue avec les 4600 policiers de Montréal a franchi une autre étape, hier, le comité exécutif de la Ville de Montréal l'ayant entérinée. L'entente devra maintenant être soumise au conseil municipal et au conseil d'agglomération. La convention collective des 4600 policiers de Montréal prévoit des augmentations salariales de 2 % par année jusqu'en 2014. S'y ajoutera une augmentation de la «prime de métropole» de 1 % à compter du mois de juillet et de 0,5 % pour chacune des trois années suivantes, applicable en juillet. D'autres dispositions de la nouvelle convention collective doivent permettre d'améliorer l'organisation du travail et de maintenir l'expertise dans les postes de police de quartier, a fait savoir le cabinet du maire Gérald Tremblay. La nouvelle convention collective aura une durée de quatre ans, étant rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier dernier et ayant cours jusqu'au 31 décembre 2014. — *La Presse canadienne*

**Congédié?**  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

www.artisan-du-store.ca  
**L'Artisan du Store**  
Fabriqué au Québec  
Service à domicile GRATUIT  
**\*50% de rabais ou installation gratuite\***  
Région de Montréal  
514 231-8677  
Laval et Rive-Nord  
450 627-3716  
Longueuil et rive-sud  
450 445-9829  
Région de Trois-Rivières  
819 696-8677  
Région de Québec  
418 654-8677  
Décoration Claude Bouchard  
2362, Beaubien E, Montréal (Qc)

**GRAND CONCOURS J'HABILLE MA VIE EN BOVET**  
Pour la Fête des Pères  
Le Dimanche 19 juin  
Courez la chance de  
**GAGNER 1 000 \$**  
en vêtements chez BOVET.

Avec la participation  
**LE DEVOIR** **Bovet**  
VISITEZ LE WWW.BOVET.CA POUR TROUVER NOS ADRESSES.

Retournez à : J'HABILLE MA VIE EN BOVET  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> Étage, Montréal (Qc) H3A 3S1

**LE TIRAGE AURA LIEU LE 23 JUIN À 15H.**  
Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mardi 21 juin 2011 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne sont pas acceptées.

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : (rés.) \_\_\_\_\_ (bur.) \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Question : En quelle année la compagnie Bovet a-t-elle vu le jour? \_\_\_\_\_  
Vous trouverez la réponse sur le site www.bovet.ca

Êtes-vous abonné(e) : Oui  Non  Vous désirez recevoir de la sollicitation du Devoir Oui  Non

**Sophie DOWNS**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.  
**Psychologue clinicienne**  
ADULTES • COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE  
514 • 861 • 0630  
VIEUX-MONTRÉAL

Spécialiste dans la restauration  
DEPUIS 1953

Nous restaurons tout...  
sauf les cœurs brisés!

MONSIEUR

514 484-8332 4652, boul. Décarie, Montréal  
www.themrfixit.com

# GRAND SOLDE D'OUVERTURE

REPENTIGNY (Les Galeries Rive-Nord) et LASALLE (Carrefour Angrignon)

Profitez de cet événement à tous nos magasins suivants :  
CENTRE ROCKLAND, PROMENADES CATHÉDRALE, LES GALERIES D'ANJOU,  
CENTRE RIOCAN, CARREFOUR ANGRIGNON, LES GALERIES RIVE-NORD.

DU 15 AU 26 JUIN  
(fermé le 24)

# 20% de rabais ADDITIONNEL

sur TOUS les ARTICLES en magasin\*

+ PRIX DE PRÉSENCE à gagner à toutes les heures

+ CADEAU GRATUIT avec tout achat de 100 \$ et plus



### COUETTE MOONSILK

- Jumeau, double, grand et très grand



ÉPARGNEZ JUSQU'À **65%**  
TOUS LES FORMATS **49<sup>95</sup>**  
/était 89<sup>95</sup> à 149<sup>95</sup>

### T-FAL

#### GRILLE-PAIN NOIR

- 4 tranches larges
- Fonction bagel
- 1 500 watts



ÉPARGNEZ **45%** **43<sup>97</sup>**  
/était 79<sup>95</sup>



### VERRES O WINE DE RIEDEL

- Verres sans pied
- Viognier/Chardonnay

Tube de 4 verres



ÉPARGNEZ **30%** **34<sup>95</sup>**  
/était 49<sup>95</sup>

### CHAISE PARSON

- Couleur espresso



ÉPARGNEZ **50%** **39<sup>95</sup>**  
/était 79<sup>95</sup>

L'offre se termine le 26 juin 2011 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les offres pour ce solde ne s'appliquent qu'aux succursales suivantes : CENTRE ROCKLAND, PROMENADES CATHÉDRALE, LES GALERIES D'ANJOU, CENTRE RIOCAN, CARREFOUR ANGRIGNON et LES GALERIES RIVE-NORD. Contactez les magasins pour le calendrier des activités. \*Ne s'applique pas sur les achats antérieurs, les registres de mariage-cadeau, les cartes-cadeaux, les produits Schott Zwiesel, Lampe Éclair et All-Cast, les appareils électriques, les plans de financement, les articles promus dans notre circulaire, la liste «PRIX CHOCS!» - les articles inclus dans cette invitation et le service de décoration à domicile. Voir un magasin pour plus de détails. Ne peut être combiné à aucune autre promotion.



# LINEN CHEST

19 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR ! VISITEZ [WWW.LINENCHEST.COM](http://WWW.LINENCHEST.COM)

MONTRÉAL (CENTRE ROCKLAND) 514.341.7810 • MONTRÉAL (PROMENADES CATHÉDRALE) 514.282.9525 • ANJOU (LES GALERIES D'ANJOU) 514.354.6314  
KIRKLAND (CENTRE RIOCAN) 514.694.6276 • LASALLE **NOUVEAU** (CARREFOUR ANGRIGNON) 514.365.4490 • REPENTIGNY **NOUVEAU** (LES GALERIES RIVE-NORD) 450.585.7907

## ACTUALITÉS

# Flottille de la liberté: des Québécoises comptent sur l'aide du Canada

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — Deux Québécoises qui s'apprentent à monter à bord de la Flottille de la liberté II pour apporter de l'aide au peuple palestinien s'attendent au pire, mais comptent néanmoins sur la protection du gouvernement canadien si l'aventure tourne mal.

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a pourtant récemment dénoncé l'initiative par laquelle une série de bateaux tenteront de se rendre dans la bande de Gaza, malgré le blocus maritime imposé par Israël. Il l'a même qualifiée d'*«action provocatrice»*.

L'an dernier, la première mission de la flottille internationale s'était terminée dans un bain de sang. Neuf personnes avaient été tuées, et quarante-cinq blessées lorsque l'armée israélienne avait arraisonné un paquebot turc. Elle disait craindre que le convoi n'apporte des armes aux habitants de Gaza. Israël a déjà fait part de son intention d'empêcher la nouvelle flottille internationale de poursuivre son chemin.

## Un navire canadien

Cette année, un navire canadien se joint au convoi en partance pour Gaza. Le *Tahir* transportera des politiciens, des artistes, des militants, mais aussi des Canadiens juifs, musulmans et chrétiens.

Parmi eux se trouveront deux Québécoises, Marie-Eve Rancourt, de la Ligue des droits et libertés du Québec, et Manon Massé, déléguée de Québec solidaire, qui soutiennent que leur action est pacifique et nécessaire.

Selon elles, l'aide humanitaire se rend au compte-gouttes en territoire palestinien. Mais leur geste est aussi politique: elles veulent briser le blocus qui isole Gaza et qui a provoqué selon elles une crise humanitaire.

Elles font valoir que ce blocus est illégal et immoral, car même un pays occupant doit respecter les droits des autres peuples et permettre la livraison de l'aide humanitaire.

En réponse au ministre Baird, qui a incité les militants à plutôt faire parvenir leur aide par l'entremise des organismes établis, comme la Croix-Rouge, Mme Rancourt a expliqué que les marchandises ne se rendent que partiellement, ou trop tard aux civils. Elle ne pouvait cependant expliquer pourquoi.

Mme Rancourt sait que la mission n'est pas sans risque. Elle s'attend même à se retrouver en prison. *«On a tous des craintes, pour différentes raisons. Des craintes d'emprisonnement, d'être victime de violence. Oui, c'est présent. Mais cela n'occupe pas mon esprit de façon permanente. Moi, ce qui occupe mon esprit, c'est de participer à une mission de paix, de justice»*, a-t-elle déclaré.

Cette avocate de formation a pour mission de documenter toute violation des droits de la personne dont les militants seront témoins ou victimes.

Quant à Mme Massé, elle sait que le bateau canadien ne se rendra peut-être pas à bon port. Elle dit ne pas trop y penser maintenant, mais reconnaît que lorsqu'elle sera à bord du navire, elle *«risque de respirer plus fort»*. *«Mais comme militante, j'accepte tout ce qui peut m'arriver»*, a-t-elle ajouté.

Les deux femmes n'estiment pas qu'elles devront assumer une part de responsabilité si la situation dégénère. *«Ce qu'on fait, c'est légal»*, soutient Marie-Eve Rancourt, ajoutant que c'est Israël qui en portera la responsabilité. *«Tuer des gens qui livrent de l'aide humanitaire, c'est illégal et franchement, c'est immoral.»*

## Aide consulaire et diplomatique

Si des affrontements ont lieu, elles s'attendent à ce que le gouvernement canadien intervienne. *«Si le gouvernement canadien n'agit pas pour nous libérer en cas d'emprisonnement ou pour exiger que nos droits soient respectés, c'est lui qui va porter l'odieux de cela»*, croit Mme Rancourt, soulignant qu'il a l'obligation d'offrir l'aide consulaire et diplomatique nécessaire.

Niant toute affiliation avec un gouvernement ou un groupe politique, les deux Québécoises font valoir que leur mission est justement *«de citoyens à citoyens»* pour s'assurer qu'ils reçoivent l'aide.

Leur bateau ne transportera que des médicaments et du matériel médical. Il ne transportera pas d'armes, comme le craint Israël, et le gouvernement canadien a été invité à l'inspecter dans ce but s'il le désire.

Les deux femmes prennent l'avion demain pour la Grèce, d'où le bateau canadien partira pour Gaza quelques jours plus tard, dans un convoi d'une dizaine de navires.

Au total, 35 Canadiens seront à bord, dont cinq Québécois. Le navire accueillera aussi une dizaine de militants européens.

La Presse canadienne



BLAIR GABLE REUTERS

Sans préciser la date de son départ pour Benghazi, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a dit vouloir effectuer le voyage bientôt.

## John Baird se rendra en Libye pour observer l'activité des rebelles

MIKE BLANCHFIELD

Ottawa — Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, prévoit se rendre dans l'ouest de la Libye afin de constater sur le terrain les activités des rebelles.

M. Baird se rendra à Benghazi, où est basé le Conseil national de transition libyen (CNT). Sans préciser la date de ce déplacement, le ministre a dit vouloir effectuer le voyage bientôt.

Plus tôt cette semaine, le Canada a emboîté le pas à un certain nombre de pays arabes et européens en reconnaissant le CNT comme le représentant légitime du peuple libyen.

M. Baird a indiqué hier à Ottawa que le Canada s'était engagé à accroître son rôle diplomatique, en référence au vote presque unanime de la Chambre, où on a approuvé la prolongation jusqu'en septembre de la mission canadienne en Libye.

Le ministre a rencontré jeudi le coordonnateur du CNT au Canada, l'homme d'affaires d'Ottawa Sufyan Maghur. Bien qu'il considère cette rencontre comme un premier pas dans la bonne direction, le ministre souhaite en apprendre davantage de la part des dirigeants du CNT.

Selon le ministre, M. Maghur semble entretenir des liens étroits avec Benghazi et il a souvent affaire à l'ambassadeur libyen à l'ONU, qui représente probablement plus le CNT que le gouvernement de Mouammar Kadhafi, estime M. Baird.

L'ambassadeur de Libye à l'ONU est l'un des transfuges les plus connus du régime de Kadhafi, qui fait face depuis trois mois à une intense campagne militaire menée par l'OTAN.

Une fois que le leader Kadhafi aura quitté le pouvoir, le CNT aura besoin d'aide supplémentaire afin de bâtir un pays qui respectera les droits de la personne et la démocratie, a déclaré M. Baird.

Lors de sa rencontre avec M. Maghur, le ministre Baird a souligné que le Canada souhaitait que les femmes soient impliquées dans les efforts démocratiques de la Libye pour l'après-Kadhafi.

Il a ajouté que le Canada s'inquiétait de l'utilisation du viol comme arme de guerre. Le pays a bonifié de deux millions de dollars l'aide humanitaire qu'il fournit à la Libye. Le ministre a précisé qu'une importante portion de cette somme était destinée à financer les efforts pour faire face à ce problème.

La Presse canadienne

porter  
raffinée sur toute la ligne

## L'Ontario à la carte avec Porter.

Choisissez votre destination ontarienne : Toronto, Ottawa, Windsor, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, Thunder Bay. Porter vous met en mains la carte du succès.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 22 juin.

Les tarifs aller simples incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.\*\*

TORONTO 20 par jour <b>122 \$*</b>	HALIFAX 2 par jour <b>207 \$*</b>	ST. JOHN'S 1 par jour <b>227 \$*</b>	SAULT STE. MARIE <b>195 \$*</b>	SUDBURY <b>195 \$*</b>	THUNDER BAY <b>196 \$*</b>	WINDSOR <b>176 \$*</b>	BOSTON <b>236 \$*</b>
CHICAGO <b>236 \$*</b>	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre <b>296 \$*</b>	NEW YORK <b>186 \$*</b>	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				

\* Réservez avant le 22 juin 2011 pour vos trajets avant le 6 septembre 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\* Les tarifs aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada et les frais d'assurance, et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

# L'ILLUSION D'UN MONDE SANS DROGUE

RAPPORT DE LA GLOBAL COMMISSION ON DRUG POLICY

## Une maladie n'est pas un crime

### La guerre à la drogue est un échec; c'est à la Santé publique de prendre le relais des prohibitionnistes

BRIAN MYLES

La guerre à la drogue est «un échec». Pour répondre aux problèmes de dépendance, la Santé publique doit prendre le relais des prohibitionnistes. Le constat est singulier, brutal même. Mais il est dressé par des sommités internationales dont la crédibilité est indéniable. Le 2 juin dernier, la Commission mondiale sur les politiques sur les drogues (Global Commission on Drug Policy) a publié un rapport exceptionnellement court et concis, en 20 pages, 4 principes et 11 recommandations. C'est surtout la liste des signataires qui pèse le plus lourd: l'ex-secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, l'ex-responsable du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, Louise Arbour, les écrivains Mario Vargas Llosa et Carlos Fuentes, les anciens présidents du Brésil, Fernando Henrique Cardoso, du Mexique, Ernesto Zedillo, de la Colombie, César Gaviria, de la Suisse, Ruth Dreifuss, le premier ministre grec, George

Papandreou, et quelques autres. Les Américains ne sont pas en reste: l'ex-secrétaire d'État sous Reagan, George P. Shultz, de même que l'ex-président de la Fed, Paul Volcker, appuient cet ambitieux rapport qui en appelle à la fin de la guerre à la drogue. Les auteurs suggèrent la décriminalisation pour venir à bout de l'emprise du crime or-

«Les pays qui ont traité leurs citoyens dépendants des drogues comme des patients en quête d'un traitement, au lieu de criminels méritant une punition, ont obtenu des résultats extrêmement positifs»

ganisé sur le trafic et la légalisation progressive des drogues dans une approche de santé publique. Le groupe encourage la distribution d'héroïne sous prescription médicale, l'échange de seringues stériles et toute initiative visant à desserrer l'étouffement du droit pénal sur les simples consommateurs. «Les pays qui ont traité leurs citoyens dépendants des drogues comme des patients en quête



Une cliente du site d'injection supervisée Insite, à Vancouver, choisit son matériel.

d'un traitement, au lieu de criminels méritant une punition, ont obtenu des résultats extrêmement positifs en matière de réduction de la criminalité, d'amélioration de la santé et de lutte contre la dépendance», affirme le rapport.

Pour les 40 ans de la guerre à la drogue, l'ex-président Jimmy Carter a mis son grain de sel, jeudi, dans une lettre au *New York Times*. Lors de la campagne présidentielle de 1976, M. Carter s'était prononcé en faveur de la décriminalisation de la marijuana. Aujourd'hui, il va encore plus loin, faisant siennes les recommandations de la Global Commission on Drug Policy.

Selon le président du conseil d'administration de Cactus, Louis Letellier de Saint-Just, ces sommités internationales viennent de donner un sérieux coup de main aux tenants de l'approche de la Santé publique en matière de drogues. Historiquement, ils étaient confinés

au sein de la communauté scientifique et des organismes communautaires qui constatent, in situ, les effets pernicieux de la guerre à la drogue sur les consommateurs. «Ce rapport est l'aboutissement d'une réflexion qui s'est amorcée sur le terrain et par le terrain. Les organismes communautaires et les groupes de défense des droits ont fait entendre leur voix, une voix qui ne s'est jamais essouffée. On a la preuve de l'efficacité de la tolérance zéro. Et maintenant, on a des gens excessivement brillants qui viennent de dire: tournons la page», constate-t-il.

#### Changer la donne

La Commission revendique «la transformation» du régime mondial de prohibition, dont la consécration a eu lieu en 1961, avec l'adoption de la première convention unique sur les stupéfiants de l'ONU. En vertu de cette convention et des deux autres signées en 1971 et en 1988, les 140 pays signataires se sont engagés à maintenir une interdiction complète sur la possession et la distribution de stupéfiants. Les seules échappatoires possibles reposent sur la

poursuite d'expériences à des fins médicales ou scientifiques. Avec un peu de créativité, ces exceptions peuvent causer de gigantesques brèches dans le mur de la prohibition. En 2001, le Portugal a réussi à décriminaliser toutes les drogues en partant de la prémisse qu'un toxicomane est un malade nécessitant des soins. En plein le genre d'initiative encensé par la Commission. «Les efforts d'application de la loi ne devraient pas porter sur la réduction de l'offre, mais plutôt sur la réduction des torts causés aux individus, à leur communauté et à la sécurité nationale», affirme le rapport.

Depuis quelques mois, Cactus cherche à convaincre les autorités montréalaises d'ouvrir au moins un site d'injection supervisée avec l'assentiment de la Santé publique. Le projet aurait suscité jadis une levée de boucliers de la part des policiers, citoyens et commerçants. «Le discours a changé, on est maintenant capables de se parler, constate Louis Letellier de Saint-Just. La pression se fait sentir. Quand tu as des ténors comme ceux de la Commission qui s'expriment,

les politiciens ne peuvent pas en faire abstraction.»

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) semble également traversé par une certaine remise en question. Peu avant son départ à la tête de l'Office, Antonio Maria Costa avait prévenu le monde des périls qui accompagneraient l'abandon de la convention unique sur les stupéfiants. Le «poison» de la drogue allait se répandre dans les pays en voie de développement et causer «une catastrophe en matière de santé publique».

Son successeur, le Russe Yuri Fedotov, a déclaré en mars dernier qu'il faudra accorder une plus grande attention à la sauvegarde de la santé, des droits de la personne et de la justice dans la guerre à la drogue. Signe d'un renouveau potentiel, il a exhorté les États «à traiter la toxicomanie comme un problème de santé».

Une maladie n'est pas un crime. Le traitement n'est un remède plus efficace que la prison. Des idées toutes simples qui empêcheront peut-être la guerre de se rendre à 50 ans.

Le Devoir



Deux policiers fouillent un suspect dans le cadre d'une opération antidroge à Mexico.



Des fleurs de pavot prêtes pour la récolte.



Un policier de l'escouade antidroge participe à l'incinération de stupéfiants saisis au Pérou.

## Différents pays, différentes approches

**Au Canada**  
À Vancouver, le site d'injection supervisée (SIS) du Lower East Side est fréquenté par quelque 800 héroïnomanes chroniques, qui peuvent s'y injecter leurs doses en toute sécurité avec du matériel stérile. Dans ce quartier miné par une épidémie de drogue, insiste à permis de réduire du tiers le taux de mortalité par surdose. C'est une baisse trois fois plus élevée que dans le reste de la ville. À Montréal, un million de seringues stériles sont distribuées bon an mal an, mais il en faudrait 15 millions pour répondre aux besoins, selon la Santé publique. N'empêche, selon une récente étude du Centre de recherche du CHUM, ces efforts ont permis de réduire les nouvelles infections au VIH de 1992 à 1998. Les utilisateurs de drogues injectables (UDI) courent cinq fois moins de risques de contracter le VIH s'ils s'approvisionnent auprès des organismes du réseau.

**En Suisse**  
La Suisse, l'un des premiers pays européens frappés par l'épidémie de drogues injectables dans les années 1980, a développé des programmes de prescription d'héroïne sous la supervision des médecins, pour les injecteurs jugés irrécupérables. Ces programmes ont permis de réduire la consommation et le nombre d'utilisateurs. A titre indicatif, Zurich recensait 850 nouveaux accros par année en 1990, comparativement à 150 en 2005. Les UDI qui ont pu trouver leur héroïne dans le cabinet du médecin ont réduit de 90 % les vols et cambriolages autrefois nécessaires pour se payer leurs doses.

**Aux Pays-Bas**  
De tous les pays de l'Union européenne, les Pays-Bas enregistrent la plus faible proportion d'héroïnomanes. L'admission simplifiée dans les programmes de traitement, l'échange de seringues et la distribution d'héroïne et de méthadone à grande échelle ont permis de juguler la crise. Le groupe des héroïnomanes a chuté de quelque 30 000 personnes à 18 000 entre 2001 et 2008.

B. M.

## À quelles statistiques doit-on se vouer?

Le statut illicite des drogues rend les données sur la question difficiles à obtenir

BRIAN MYLES

Difficile de s'y retrouver dans les statistiques sur la drogue, une mer de chiffres qui donnent le tournis. D'une part, la statistique est souvent utilisée à des fins idéologiques pour justifier les avancées de la guerre contre la drogue. D'autre part, le statut illicite des drogues fait en sorte que les données véridiques sur la production et la consommation n'existent tout simplement pas. Voici néanmoins quelques bouées auxquelles il est possible de se raccrocher.



La drogue illicite de prédilection des Canadiens reste le cannabis.

**Les coûts**  
Au Canada, les coûts de l'abus de substances ont été évalués par le Centre canadien

de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, en 2006, à partir de données de 2002. Le tabac, l'alcool et les drogues illicites entraînaient des dépenses de 39,8 milliards, réparées comme suit: pertes de productivité au travail (24,3 milliards), frais de santé (8,8 milliards), frais d'application de la loi (5,4 milliards). À eux seuls, les services policiers touchaient 3,3 milliards pour faire appliquer les lois sur l'alcool et les drogues.

De toutes les substances, le tabac est celle qui coûte le plus cher aux contribuables

(17 milliards), suivi de l'alcool (14,6 milliards). C'est donc dire que la prise en charge des nuisances reliées aux drogues «légalisées» accapare huit dollars sur dix dans les dépenses publiques.

#### La consommation

La drogue illicite de prédilection des Canadiens reste le cannabis. Chez les plus de 15 ans, la prévalence était de 10,6 % en 2009, selon Statistique Canada. Les 15 à 24 ans en faisaient un usage beaucoup plus intensif (prévalence de 26 %). Pour toutes les autres drogues

confondues, la prévalence chez les personnes de 15 ans et plus était toujours inférieure à 1 %, contre 5 % au sein du groupe spécifique des 15 à 24 ans. Dans le monde entier, l'ONU estime que 155 à 250 millions de personnes ont pris de la drogue illégale au moins une fois dans les douze derniers mois (de 3,5 % à 5,7 % de la population). Plus des trois quarts ont fumé un joint. Le marché mondial de la revente est évalué à 320 milliards.

#### La criminalité

Au Canada, un peu plus de

100 000 infractions reliées aux drogues ont été déclarées en 2007, un sommet des trente dernières années. Le palmarès revient à la marijuana (62 %), suivie de la cocaïne (23 %), des autres drogues (14 %) et de l'héroïne (moins de 1 %). Toutes drogues confondues, les infractions de possession simple arrivent en tête de liste (68 % des affaires), suivies de celles de trafic (23 %) et de celles de production, d'importation et d'exportation (9 %).

Le Devoir



## Fin de semaine du 17 au 20 juin

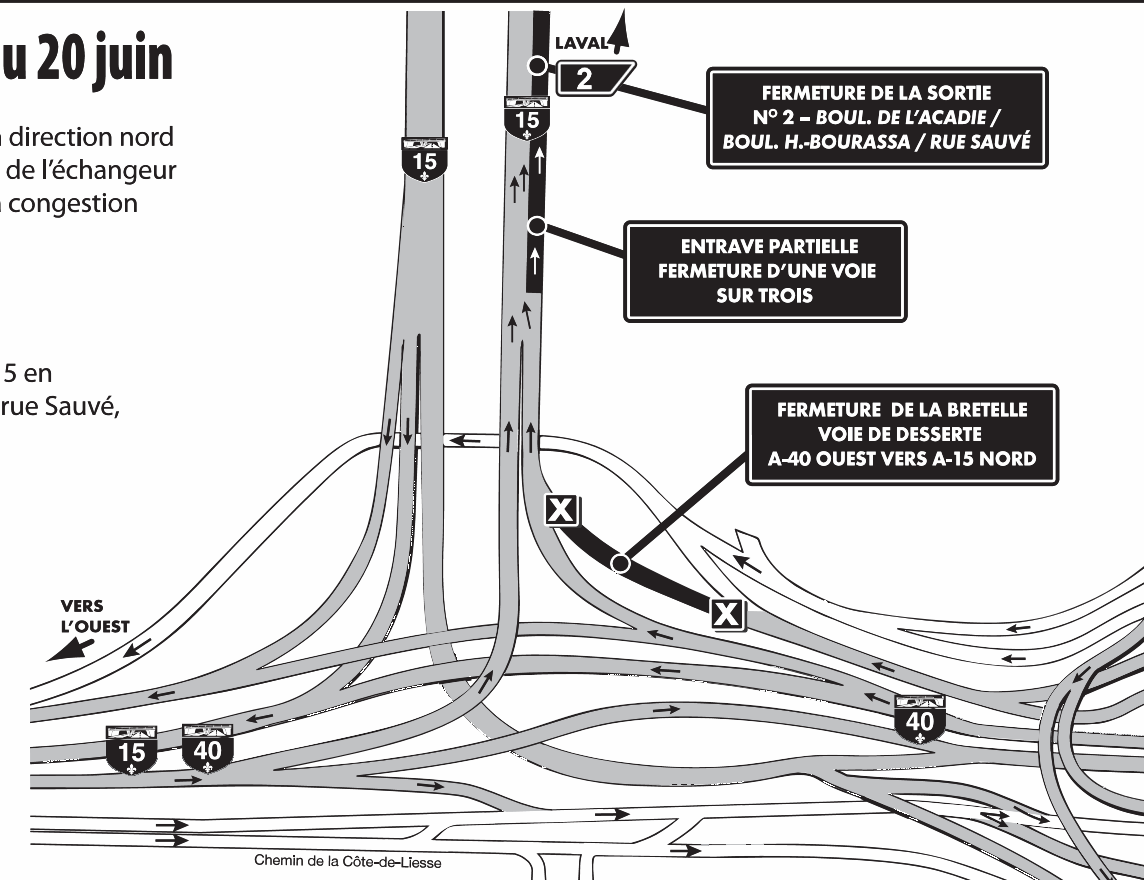
Des travaux de réfection de la chaussée de l'autoroute 15 (des Laurentides) en direction nord entraînent des entraves de jour et de nuit sur l'autoroute 15 et dans le secteur de l'échangeur des Laurentides cette fin de semaine. Ces entraves pourront occasionner de la congestion selon les périodes de la journée.

### ENTRAVES À LA CIRCULATION

- Entrave partielle (une voie fermée sur trois) sur un tronçon de l'autoroute 15 en direction nord situé entre l'autoroute 40 et le boulevard de la Côte-Vertu / rue Sauvé, de 7 h samedi à 23 h dimanche.
- Fermeture de la bretelle menant de la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction ouest à l'autoroute 15 en direction nord, de 23 h 30 vendredi à 5 h lundi matin.
- Fermeture de la sortie n° 2 - Boul. de l'Acadie / Boul. H.-Bourassa / Rue Sauvé de l'autoroute 15 en direction nord, de 23 h vendredi à 5 h lundi matin.

Notez que d'autres fermetures complètes de soir et de nuit seront également nécessaires dans le secteur des échangeurs des Laurentides et de l'Acadie pour réaliser ces travaux.

Tous les débouchés seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.



## LES EXPERTS DE L'AFRIQUE

La passion du monde

À partir de

### 4 099\$

**AVENTURE SUD-AFRICAINE**  
5 nuits au Cap, 1 nuit à Hluhluwe, 1 nuit à Swaziland, 2 nuits à Timbavati, 1 nuit à Pilgrim's Rest  
> 13 jours | 10 nuits | 26 repas  
Départs les 5 juillet, 2 août, 6, 20 septembre, 4 et 25 octobre

À partir de

### 4 349\$

**KENYA ET TANZANIE**  
1 nuit à Nairobi, 1 nuit à Amboseli, 1 nuit à Tarangire, 2 nuits à Port Elizabeth, 2 nuits à Zulu Nyala, 1 nuit à Zwaviland, 2 nuits dans la réserve de Mthethusha, 1 nuit à Graskop, 1 nuit à Pretoria  
> 17 jours | 14 nuits | 141 repas  
Départ garanti le 14 octobre et accompagné par Claudine McCann

À partir de

### 6 899\$

**RÊVES ET SAFARIS**  
3 nuits au Cap, 1 nuit à Worcester, 1 nuit à Oudtshoorn, 1 nuit à Knysna, 2 nuits à Port Elizabeth, 2 nuits à Zulu Nyala, 1 nuit à Zwaviland, 2 nuits dans la réserve de Mthethusha, 1 nuit à Graskop, 1 nuit à Pretoria  
> 17 jours | 14 nuits | 141 repas  
Départ garanti le 14 octobre et accompagné par Claudine McCann

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES POUR LES DÉTAILS OU VISITEZ REVATOOURS.COM

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double basés sur les tarifs les plus bas, incluant les taxes et toutes les promotions calculées, ainsi que la prime de l'Agent. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 18 au 20 juin 2011, sous réserve de disponibilité. Certaines conditions s'appliquent. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Révatoours 2010-2011 et Circuits Travailleur 2011 de Révatoours. Révatoours est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (1825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2. Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés qui représente la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Composez le 511 ou consultez le [www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca)  
Pour commentaires: [dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca)

Transports Québec

## ACTUALITÉS

Projet de loi Labeaume-Maltais

## Le gouvernement Charest garde le cap

Québec — En dépit d'une enquête du commissaire au lobbyisme, le gouvernement Charest garde le cap sur l'adoption cet automne du projet de loi 204 sur l'amphithéâtre de Québec.

Le projet de loi privé, aussi appelé projet de loi Labeaume-Maltais, vise à mettre à l'abri des contestations judiciaires l'entente de gestion de l'amphithéâtre conclue sans appel d'offres entre le géant des médias Quebecor et la Ville de Québec.

Or, le commissaire au lobbyisme remet en question la légalité des négociations menées préalablement pour trouver le gestionnaire du futur amphithéâtre. En conséquence, il a annoncé jeudi sa décision de mener une enquête en bonne et due forme, ayant acquis de bonnes raisons de croire que des infractions à la loi avaient été commises.

Néanmoins, l'enquête ne

compromet nullement l'échéancier prévu pour l'adoption du projet de loi à la rentrée de septembre, a fait savoir hier le ministre des Transports et responsable de la région de Québec, Sam Hamad.

«Nous, on est toujours sur notre agenda», a lancé le ministre Hamad à l'occasion d'une conférence de presse sur l'agrandissement du Centre des congrès de Québec.

Prudent, M. Hamad a refusé net d'exprimer son point de vue sur l'enquête entreprise par le commissaire au lobbyisme.

Tout juste avant l'ajournement des travaux pour l'été le 10 juin, le premier ministre Jean Charest a indiqué de manière non équivoque son intention de faire adopter en septembre le projet de loi controversé.

La Presse canadienne

## Québec consacre 290 millions à l'égalité entre les hommes et les femmes

La FTQ est déçue par ce plan «qui recycle beaucoup de mesures déjà annoncées»

CAROLINE MONTPETIT

L'éducation sexuelle reviendra au programme des écoles du Québec. C'est ce que garantit le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2011-2015, dévoilé hier par les ministres Christine St-Pierre et Yolande James, respectivement responsables de la Condition féminine et de la Famille.

Cette formation, qui sera dispensée au primaire et au secondaire, est en cours de création au ministère de l'Éducation du Québec, et certains projets-pilotes pourraient être mis en place à partir de l'automne 2012.

Cette mesure fait partie du plan de 290 millions de dollars, dont 37 millions d'argent frais, consenti par 18 ministères et organismes pour soutenir la lutte pour l'égalité des sexes.

Outre les 15 000 places en garderie à contribution réduite, impatiemment attendues par la population, mais pour lesquelles on ne lancera la plupart des appels d'offres qu'à l'automne prochain, le plan prévoit un soutien à l'entrepreneuriat des femmes, un soutien aux femmes travaillant dans la construction, qui représentent moins de 2 % de la main-d'œuvre dans ce secteur et qui subissent encore de l'intimidation, du harcèlement et de la discrimination.

On vise à accroître la participation des femmes dans les conseils d'administration d'entreprises, où elles n'occupent encore que 14 % des sièges, dans le cas des entreprises cotées en Bourse. Des mesures soutiennent également la participation des femmes dans les instances municipales.

En matière de santé, on veut

fournir aux femmes plus de services prénataux, notamment par le biais de sages-femmes. À cet égard, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec prévoit ajouter 15 «équivalents temps plein» sages-femmes par année. C'est ainsi qu'en 2015, on croit que les sages-femmes assisteront le suivi prénatal de 7 % des femmes enceintes, et qu'elles leur assisteront également dans leur accouchement s'il n'y a pas de complications.

## Recyclage

En fin de journée hier, la Fédération des travailleurs du Québec s'est dite déçue par ce plan d'action, «qui recycle beaucoup de mesures déjà annoncées et dans lequel on retrouve peu d'argent frais».

La FTQ aurait préféré davantage de mesures pour contrer la précarisation de l'emploi chez les femmes et des me-

sures plus concrètes pour faciliter la conciliation travail-famille. Le plan s'appuie en effet surtout sur la bonne volonté des entreprises à cet égard.

«Les mesures pour améliorer l'autonomie économique des femmes auraient aussi dû être plus importantes. Le gouvernement entend miser sur l'entrepreneuriat au féminin. Il a aussi annoncé que des efforts seraient faits pour tenter de diversifier les choix professionnels des femmes, fort bien. Par contre, il n'y a rien dans le plan d'action pour s'attaquer à la précarité en emploi, rien pour améliorer la retraite des femmes, les normes du travail, ainsi que l'accès à la syndicalisation pour les femmes», a ajouté Monique Côté, vice-présidente de la FTQ et représentant les femmes au sein du bureau de direction.

Le Devoir



## ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

RÉCIPIENDAIRES DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC DE 2011



Margaret Becklake, G.O.Q.



Monique Miller, G.O.Q.



Rosario Tremblay, G.O.Q.



Simon Brault, O.Q.



Jean-Charles Coutu, O.Q.



Jean-Marc Eustache, O.Q.



Max Gros-Louis, O.Q.



Christophe Guy, O.Q.



Elaine Hémond, O.Q. (2010)



Gilles Julien, O.Q.



Claude Laberge, O.Q.



Rita Lafontaine, O.Q.



Gilles Loiselle, O.Q.



Emanuele (Lino) Saputo, O.Q.



Alvin Cramer Segal, O.Q.



Richard Tremblay, O.Q. (2010)



Alain Beaudet, C.Q.



Nathalie Bondil, C.Q.



Micheline Bouchard, C.Q.



Pierre Boucher, C.Q.



Monique C. Cormier, C.Q.



François Cousineau, C.Q.



Pierre Daloz, C.Q.



Jean-Paul Grappe, C.Q.



Cécile Grenier, C.Q.



Pierre Harvey, C.Q.



Fabienne Larouche, C.Q.



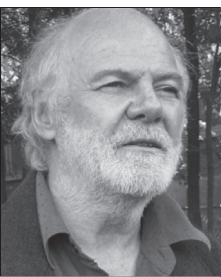
Louis Lavigne, C.Q.



Monique Lefebvre, C.Q.



Michel Mazlade, C.Q.



Michel Noël, C.Q.



Jean Perrault, C.Q.



Ruth Rose, C.Q.



Éric St-Pierre, C.Q.



Pauline Wong, C.Q.



Le centenaire, M. Rosario Tremblay, grand officier de l'Ordre national du Québec, en compagnie du premier ministre, M. Jean Charest, qui s'est adressé à lui ainsi : «Vous êtes le socle sur lequel s'est bâti l'un des plus importants mouvements coopératifs du monde.» M. Tremblay a contribué à faire rayonner le modèle coopératif à l'extérieur du Québec.

Crédit photo : Clément Allard

## GRADES

G.O.Q. GRAND OFFICIER OU GRANDE OFFICIERE  
O.Q. OFFICIER OU OFFICIERE  
C.Q. CHEVALIER OU CHEVALIERE

www.ordre-national.gouv.qc.ca

Québec

## ACTUALITÉS

## Les automobilistes semblent s'adapter

Malgré un nouvel incident sur le pont Mercier, le ministère des Transports rapporte une heure de pointe « légère » à Montréal

VALÉRIAN MAZATAUD

Peu de congestion hier soir sur les voies rapides et les échangeurs de la région montréalaise, en dépit du fait qu'un trou dans la chaussée a forcé le MTQ à stopper la circulation sur une des voies restantes du pont Mercier durant une partie de la journée. Le PQ déplore pour sa part le manque de leadership en matière de transports ferroviaires locaux.

La découverte d'un trou dans la chaussée du pont Honoré-Mercier hier, en début de matinée, a forcé le ministère des Transports du Québec (MTQ) à fermer l'une des deux voies ouvertes en direction de Montréal, entraînant un long embouteillage. Il a fallu attendre le début de l'après-midi pour qu'une réparation temporaire à l'aide d'une plaque d'acier permette de rouvrir les deux voies en direction de la Rive-Sud. Le MTQ a profité

de la nuit dernière pour couler une nouvelle dalle de béton.

La circulation est tout de même demeurée fluide sur le pont et aux alentours de Montréal pour le reste de la journée. « C'est une heure de pointe légère, on n'a pas constaté de points chauds, même sur le pont Champlain. Les usagers se sont probablement adaptés », a constaté Guillaume Lavoie, porte-parole du MTQ, précisant que le vendredi était une journée particulière où les horaires de bureau peuvent être différents du reste de la semaine. Les grandes artères de la métropole en revanche sont restées congestionnées une bonne partie de la soirée.

La fin de semaine qui s'annonce risque d'être pénible, puisqu'en plus des travaux et des festivals au centre-ville, les automobilistes devront affronter la fermeture partielle des ponts Mercier, Champlain et Victoria, ainsi qu'une circulation réduite sur



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La fin de semaine s'annonce pénible, avec notamment la fermeture partielle des ponts Mercier, Champlain et Victoria.

certaines portions des voies rapides 640, 720, 20, 15 et 40.

## Transports ferroviaires

En conférence de presse hier matin, le député péquiste François Rebello a déploré le manque de vision dans la gestion des transports ferroviaires locaux. « Il serait possible d'utiliser une des voies de marchandise de la Rive-

Sud pour des passagers, comme cela avait été fait lors de la crise d'Oka. » Le député de La Prairie a également dénoncé le fait que les trains qui transportent des passagers vers Montréal le matin reviennent à vide, plutôt que de s'arrêter pour prendre des passagers.

« Les solutions proposées par M. Rebello ne peuvent être mises

en place à court terme, car elles nécessitent de nouvelles infrastructures, comme des quais ou des voies de dépassement », a précisé Martine Rouette, porte-parole de l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT), qui a rappelé que la ligne vers Candiac avait augmenté sa capacité de transport de 50 % après la fermeture partielle du pont Mercier.

L'AMT loue les voies du Canadian Pacific (CP), mais la priorité est accordée aux trains de marchandises. Pour M. Rebello, « la situation est un test pour l'AMT et le gouvernement. S'ils ne peuvent pas mettre en place de telles modifications en temps de crise, alors il y a un vrai problème ». Selon Mme Rouette, ces changements sont envisagés dans le plan triennal de l'AMT, mais ne peuvent être réalisés à court terme.

Le Devoir

EN BREF

## Un successeur à Claude Dauphin

Le maire Gérald Tremblay a l'intention de recommander la nomination du conseiller de Bordeaux-Cartierville, Harout Chitilian, au poste de président du conseil municipal de Montréal, pour remplacer Claude Dauphin qui s'est retiré de ses fonctions le 12 avril dernier. Ingénieur de formation, M. Chitilian est âgé de 30 ans et deviendra le plus jeune président du conseil de l'histoire de Montréal. Le maire entend également recommander le maintien de la conseillère de l'opposition Elsie Lefebvre au poste de vice-présidente du conseil. Ces nominations devront être entérinées par le conseil municipal lors de la séance de lundi. Claude Dauphin avait quitté son poste de président en raison de l'enquête policière menée par la Sûreté du Québec sur la gestion de l'arrondissement qu'il dirige, celui de Lachine. — *Le Devoir*

## Un des criminels les plus recherchés

Un des dix criminels les plus recherchés au Québec a été arrêté jeudi en Floride. John Boulachanis, âgé de 37 ans, a été intercepté grâce à la collaboration entre les autorités américaines et la Division des projets d'enquêtes spécialisées de la Sûreté du Québec (SQ). Boulachanis était recherché sur mandat d'arrestation pour le meurtre de Robert Tanguay, porté disparu depuis 1997. Son corps avait été retrouvé à l'automne 2001 dans une sablière de Rigaud. Un porte-parole de la SQ, Claude Denis, a indiqué que des procédures d'extradition avaient été entamées. Depuis sa création en juin 2006, le site Internet des dix criminels les plus recherchés au Québec a permis aux policiers de procéder à l'arrestation de 19 individus. — *La Presse canadienne*

MONTREAL

## La SAAQ percevra la nouvelle taxe d'immatriculation

JEANNE CORRIVEAU

Que cela leur plaise ou non, les automobilistes montréalais devront bientôt assumer une taxe d'immatriculation supplémentaire de 45 \$. La Ville de Montréal s'est finalement entendue avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au sujet des modalités entourant la perception de cette taxe et les élus de l'île de Montréal seront appelés à donner leur aval au projet la semaine prochaine.

La nouvelle taxe, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain, permettra à l'agglomération de Montréal de récolter annuellement 32 millions de dollars qui seront consacrés à des projets de transport collectif sur l'île de Montréal. Les résidents de l'extérieur de l'île seront épargnés compte tenu du refus des autres villes de la région montréalaise d'emboîter le pas aux maires de Montréal et des 15 villes liées.

Plus tôt cette semaine, le maire Gérald Tremblay a fait valoir

que ces nouveaux revenus permettront à la métropole de disposer de fonds nécessaires pour des projets de transport en commun financés conjointement avec le gouvernement du Québec. « L'objectif n'est pas de pénaliser les Montréalais. Au contraire, c'est d'occuper le champ fiscal, à-t-il expliqué jeudi. Ce n'est pas de gaité de cœur qu'on a instauré une taxe sur le stationnement à Montréal. Quant à la taxe sur l'immatriculation, j'essaie de convaincre mes collègues de la

Communauté métropolitaine de Montréal qu'elle devrait s'appliquer à l'échelle du Grand Montréal. [...] Il n'y a plus personne qui va discuter de la pertinence des travaux que nous avons à faire. Mais comment les finance-t-on? Voilà la question de fond. »

Une entente est intervenue entre la Ville et la SAAQ, qui se chargera de percevoir la nouvelle taxe. Selon les documents remis cette semaine aux membres du comité exécutif, la Ville versera 310 000 \$ à la SAAQ en

2011 pour la mise en œuvre du projet, la conception et la mise en place de l'infrastructure technologique. Au total, les frais s'élèveront à 670 000 \$ pour 2011 et à 700 000 \$ pour les années suivantes.

Les membres du conseil municipal et du conseil d'agglomération devront entériner cette semaine le règlement sur la taxe d'immatriculation et l'entente conclue avec la SAAQ.

Le Devoir

## L'effet de l'engagement

L'UQAM est fière de compter quelque 9 000 nouveaux diplômés cette année. Dans le cadre des cérémonies de collations des grades, l'Université décerne six doctorats *honoris causa* à des personnalités marquantes pour leur contribution exceptionnelle à la société.

L'UQAM souligne également l'accomplissement de ses étudiants s'étant illustrés sur la scène nationale :

- **Médaille académique du Gouverneur général**  
Samuel Giroux, finissant au baccalauréat en psychologie  
Monica Elena Popescu, finissante au baccalauréat en droit
- **Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse**  
Marie-Douce Fugère, étudiante au programme de baccalauréat en droit
- **Prix de l'Association mathématique du Québec et du groupe des responsables de la mathématique au secondaire**  
Robin Larose, finissant au baccalauréat en enseignement secondaire (mathématiques)
- **Prix du Barreau de Montréal**  
Monica Elena Popescu, finissante au baccalauréat en droit



**BORIS CYRULNIK**  
Neuropsychiatre,  
psychanalyste, éthologue,  
enseignant et essayiste



**LORRAINE DESMARAIS**  
Pianiste de jazz, compositrice  
et professeure



**DUNCAN KENNEDY**  
Professeur à la Faculté  
de droit de l'Université Harvard  
et principal initiateur  
du mouvement  
*Critical Legal Studies*



**JAMES E. GRUNIG**  
Professeur émérite  
de l'Université du Maryland  
et important contributeur  
à la recherche théorique  
et empirique dans le domaine  
des relations publiques  
et des communications



**LARISSA A. GRUNIG**  
Professeure émérite  
de l'Université du Maryland  
et importante contributrice  
à la recherche théorique  
et empirique dans le domaine  
des relations publiques  
et des communications



**FRANCINE LEIÈVRE**  
Fondatrice, conceptrice  
et directrice générale  
de Pointe-à-Callière,  
musée d'archéologie  
et d'histoire de Montréal

L'effet UQAM

uqam.ca

## ACTUALITÉS

Compressions dans les commissions scolaires

## Des parents résistent

Un conseil d'établissement vote une résolution proposant l'adoption d'un budget déficitaire

LISA-MARIE GERVAIS

Outrés par les annonces de compressions budgétaires de 110 millions faites aux commissions scolaires de partout au Québec, des parents de l'école des Petits-Explorateurs de Longueuil se mobilisent. Le conseil d'établissement (CE) de l'école, auquel siègent des parents, mais aussi des membres de la direction et des enseignants, s'est aussi joint au mouvement en jouant de délinquance.

Il a en effet adopté mercredi une résolution qui propose «l'adoption du budget pour l'année scolaire 2011-2012 dont le montant total des dépenses est le même que celui du budget de l'année précédente (2010-2011), même si cela engendre un déficit du fait des récentes coupes imposées par le gouvernement libéral.»

«On sait que c'est illégal, mais c'est une mesure de protestation», a indigné Karyne Picard, une maman qui est également présidente du conseil d'établissement de l'école des Petits-Explorateurs et représentante-parent à la commission scolaire Marie-Victorin. C'est lors d'une réunion de la commission scolaire qu'elle a appris que cette dernière allait subir des compressions budgétaires de 8 millions.

«On nous demande de couper du gras sur un squelette, a souligné Mme Picard. On a de la misère à avoir des orthopédagogues, des techniciens en éducation spécialisée, des orthophonistes. À l'école, c'est déjà difficile d'avoir des services pour ceux qui en ont le plus besoin. Avec ces coupes-là, le ministère de l'Éducation essaie de se faire rassurant en nous disant que les ressources aux élèves ne seront pas touchées. Mais moi, je n'y crois pas. Ça a toujours été le cas lors d'une diminution du budget.»

En guise de protestation, un groupe de parents siégeant au CE a démarré une pétition qui a déjà récolté près d'une centaine de signatures. Mme Picard porte le dossier. Elle a même fait un canevas de pétition qui pourrait être utilisé dans d'autres écoles et déjà, sept établissements se sont montrés intéressés. «On a dit que toutes les écoles auraient des tableaux interactifs alors que personne n'a demandé ça et que ça coûte très cher. Mais les baisses de ratio dans les classes, ça aussi ça va coûter très cher. Et on n'a pas d'argent pour ça. Les enveloppes budgétaires, on ne les gère jamais comme on veut», a dit Mme Picard en promettant de continuer à mobiliser les gens.

Le Devoir

## UN MUR À NU À L'UQAM



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**LE SPECTRE** de l'îlot Voyageur planant toujours sur elle, l'UQAM est-elle encore en chantier? C'est que l'un des murs du pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, celui donnant sur la rue Jeanne-Mance, doit être remplacé au complet en raison des délaminations de la pierre. Si le problème a été constaté en 2002, soit quatre ans après la construction de l'édifice, ce n'est que le 28 avril dernier que les travaux ont commencé à être effectués. Ils devraient se terminer à la mi-novembre. Qui les exécute? Qui paie la note? Impossible de le savoir puisque l'UQAM a exercé ses droits de réclamation prévus au Code civil et a réglé dans une entente à l'amiable dont les termes sont confidentiels. Même si une clôture de protection n'a été installée que trois ans après la reconnaissance du problème et qu'un véritable périmètre de sécurité n'a été érigé autour du pavillon qu'en 2009, l'université assure qu'il n'y a aucun danger. «L'UQAM a agi avec diligence compte tenu de la situation», a indiqué une porte-parole. L'édifice abritant les départements de mathématiques, d'informatique et des sciences de la terre et de l'atmosphère a fait l'objet de réaménagements constants depuis sa construction par le groupe Axor en 1998, notamment pour s'arrimer à la construction des autres pavillons aux alentours. Communément appelé le «bateau», le pavillon Président-Kennedy fait partie du grand complexe des sciences qui, lui, a été parachevé en 2006.

## Le Centre des congrès de Québec prend de l'expansion

ISABELLE PORTER

Québec — Le Centre des congrès de Québec gagne en superficie. Grâce à une subvention de 36 millions du gouvernement du Québec, il se prépare à avaler une partie du centre commercial qui le voisine et à le réaménager à sa façon.

Le projet qui est dans les cartons depuis trois ans permettra de faire d'une pierre deux coups: soutenir la croissance du Centre tout en donnant une seconde vie à Place Québec, un centre commercial moribond.

De 21 500 m<sup>2</sup>, la surface disponible du Centre des congrès passera à 28 500 m<sup>2</sup>. L'augmentation est notable, mais on est encore loin du Palais des congrès de Montréal qui en exploite 51 280 m<sup>2</sup>.

## Plus d'événements en même temps

Hier, le patron du Centre, Pierre-Michel Bouchard, a expliqué que l'agrandissement allait surtout lui permettre de recevoir davantage d'événements en même temps. «On perd souvent des événements de 700, 800 ou 900 personnes parce qu'on manque de dates. Il n'y a pas 52 semaines dans le calendrier des congrès par an, peut-être 28 ou 30.»

Emballée, la ministre du Tourisme, Nicole Ménard, a souligné que le secteur du tourisme d'affaires est très payant pour le Québec et compte pour 14 % des recettes touristiques annuelles.

Les travaux doivent débiter à l'automne 2012 en vue d'une ouverture au printemps suivant. On ajoutera essentiellement des salles de réunion, mais avec un style «contemporain» dans le but d'attirer les congressistes de demain, a dit M. Bouchard en donnant l'exemple de jeunes congressistes à qui on servira à manger à 2h du matin s'ils le souhaitent.

Le reste de l'investissement (31,7 millions) ira au réaménagement et à l'acquisition des espaces du centre commercial. M. Bouchard a par ailleurs fait savoir que l'agrandissement ne remettait aucunement en question le projet de 50 millions du Fonds immobilier de la FTQ de construire une tour de 15 étages au-dessus du site. À la FTQ, on ne nous a pas rappelée hier, mais une porte-parole a déclaré plus tôt cette semaine que le groupe était actuellement en quête d'un partenaire financier pour l'appuyer dans cette aventure.

Enfin, l'investissement d'hier ne comprend pas non plus l'ajout d'un lien mécanique entre la terrasse du Centre des congrès et le quartier commercial situé juste en bas. La FTQ, le Centre et la Ville sont tous trois favorables au projet, mais ils n'ont pas établi d'échéancier pour le réaliser et des fonds n'ont pas été débloqués pour le financer.

Le Devoir



AUJOURD'HUI SEULEMENT

JUSQU'À 14 H

GRATUIT

POUR CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE 75 \$

LIMITE DE 2 BOUTEILLES DE KIM CRAWFORD PAR CLIENT

La modération a bien meilleur goût.

Educalcool

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



SAQ

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ Signature exclus. Cette offre est en vigueur le samedi 18 juin 2011 seulement, jusqu'à 14h. Une bouteille de Kim Crawford (11254680) de 375 ml, d'une valeur de 9,95\$, sera remise pour chaque tranche d'achat de 75\$ effectuée, après toute réduction. Limite de 2 bouteilles par client, par transaction. Aucune substitution possible. Cette promotion ne peut être convertie en crédit. Quantité totale de 90 000 bouteilles dans le réseau et un minimum de 24 bouteilles par succursale participante. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

SOLDES

À PARTIR DU 20 JUIN ET JUSQU'À LA FIN JUILLET

30% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans

Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT TÉL.: 274-2442



Un brillant avenir se dessine ici.

Avec 2,1 milliards de dollars d'investissements et la création de 8000 emplois, nous sommes plus que jamais présents au Québec. Joignez le leader mondial de l'industrie sidérurgique et minière sur [transformerlavenir.com](http://transformerlavenir.com)



ArcelorMittal

# ACTUALITÉS

## NPD

SUITE DE LA PAGE 1

du NPD à former le gouvernement que le parti a invité à son congrès Adrian Dix, le chef du NPD en Colombie-Britannique — où le parti a été au pouvoir entre 1991 et 2001 — et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter.

«Le parti est dans une position spéciale, reconnaît l'ancien chef Ed Broadbent. Nous ne sommes pas seulement l'opposition officielle, mais un gouvernement en attente. Jack Layton est la personne vers qui les gens se tournent naturellement lorsqu'ils pensent au futur premier ministre. C'est historiquement nouveau, et important. Mais ça veut dire que le parti doit se préparer aux idées à plus long terme, maintenant que nous sommes sortis de la dynamique de gouvernements minoritaires.»

M. Broadbent y contribuera indirectement: il a annoncé hier la mise sur pied de l'Institut Broadbent, qui se présente comme un *think tank* de gauche dédié à la promotion des principes sociaux-démocrates (une sorte de contrepoids au Centre Manning).

Encore à l'étape d'ébauche, la mission de l'institut sera de «contribuer au développement de la social-démocratie par l'entremise de l'éducation, de la formation et d'idées qui ont une application pratique pour ceux qui gouvernent». Le financement n'a pas été dévoilé, mais l'institut se dit officiellement indépendant du NPD. «L'idée est de créer une institution hors NPD, mais qui a les mêmes valeurs», a indiqué M. Broadbent, maintenant âgé de 75 ans.

### Le Québec?

En coulisse du congrès, les néodémocrates prévenaient hier que la nouvelle réalité du parti — un caucus composé à 57 % de députés québécois — ne pourrait se refléter immédiatement. «On sort à peine de l'élection, les résolutions ont été préparées dans les dernières semaines, c'est un peu rapide», indiquait un membre de l'entourage de M. Layton.

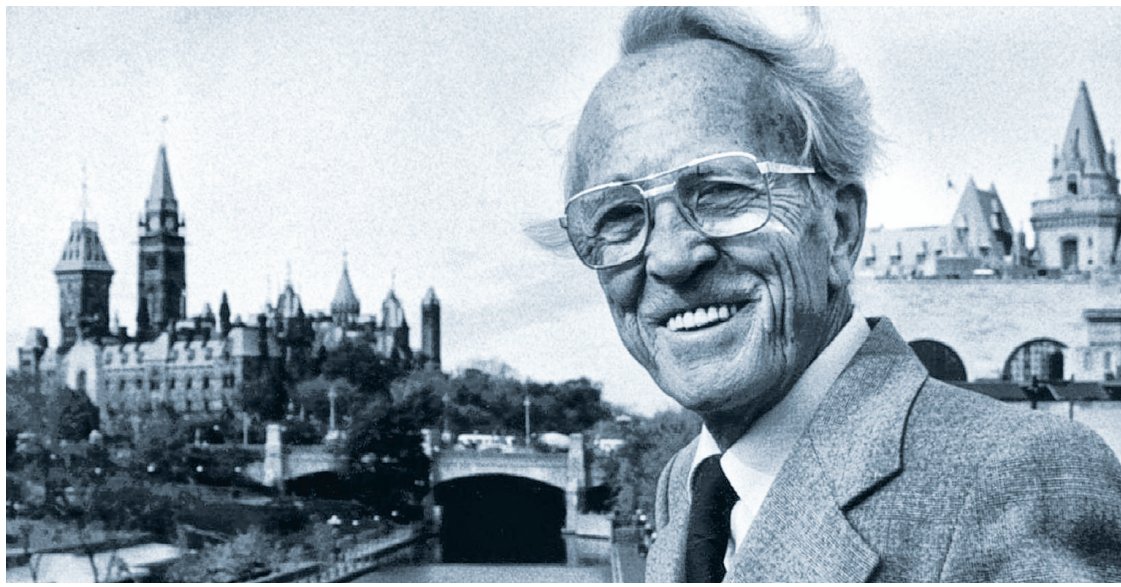
Sur 1558 délégués enregistrés, 183 viennent du Québec, soit quelque 11 % (le français se faisait pourtant bien entendre, hier). Les 40 associations de circonscription québécoises du NPD ont proposé 4 des 70 propositions qui seront débattues d'ici demain — les discussions ont débuté en soirée. «C'est davantage au prochain congrès que l'influence du Québec se fera sentir», croit-on.

Mais, selon le lieutenant québécois et chef adjoint du parti, Thomas Mulcair, les députés et députés québécois n'auront pas de difficulté à faire entendre leur voix dans ce congrès. «Les Québécois représentent le renouvellement dans le parti, dit-il. Ils ont des yeux frais pour regarder ça, et la plupart ont l'expérience de débats semblables.»

Cela dit, les stratèges s'attendaient à peu de déçagements: les résultats du 2 mai ont fait peu de malheureux au parti...

### 50 ans

Les néodémocrates ont par ailleurs souligné hier soir (après l'impression de cette édition) le 50<sup>e</sup> anniversaire du parti créé en 1961 par l'alliance entre la Fédération du Commonwealth coopératif (CCF, aussi appelé Parti social-démocratique du Canada) et du Congrès du travail du Canada (CTC).



C'est Tommy Douglas, premier ministre de la Saskatchewan depuis 1944, qui a tenu les rênes du NPD durant les 10 premières années du parti, qui fête ses 50 ans.

C'est Tommy Douglas, premier ministre de la Saskatchewan depuis 1944, qui a tenu les rênes du NPD durant les 10 premières années du parti. Son passage sur la scène fédérale a marqué l'histoire du parti et laissé une empreinte durable à Ottawa, où tous reconnaissent son intégrité et l'ampleur de sa contribution — ce fut notamment un des rares députés à s'opposer fermement à l'imposition de la Loi sur les mesures de guerre en octobre 1970. Il a largement contribué à la mise sur pied du régime d'assurance maladie au Canada.

Sous Tommy Douglas, le NPD fait élire 22 députés en 1968, et reçoit des appuis d'environ 15 % qui demeureront la norme pendant longtemps. Son successeur, David Lewis, obtient 31 sièges en 1972, avant de redescendre à 16 deux ans plus tard.

Avec Ed Broadbent (1975-1989), le NPD at-

teint un sommet de 43 députés en 1988 et franchit pour la première fois la barre des 20 % d'appuis. Mais l'après-Broadbent a été difficile: les règnes d'Audrey McLaughlin (première femme chef d'un parti fédéral présent à la Chambre des communes) et d'Alexa McDonough ont été marqués par des déceptions.

En 1993, le NPD perd ainsi son statut de parti officiel (9 députés, alors que le seuil est fixé à 12), et il franchit à peine la barre en 2000 (13 députés). Cela forcera une profonde remise en question qui mènera à l'arrivée de Jack Layton en 2003.

M. Layton fait élire 19 députés en 2004, 37 en 2008 et 103 le mois dernier, alors que 4,5 millions de Canadiens ont voté pour le NPD.

Le Devoir

## SAOUDIENNES

SUITE DE LA PAGE 1

en télécommunications, sont très friands. Mais la campagne a véritablement pris de l'ampleur avec l'arrestation, durant deux semaines, de Manal al-Charif. Cette consultante en informatique de 32 ans, cofondatrice de Women2Drive, avait pris le volant et publié des images sur YouTube, ainsi qu'une vidéo précisant ses motivations et la façon dont il fallait opérer, jusqu'à ce que la police religieuse — les redoutés moutawaine — vienne l'arrêter chez elle. Tollé immédiat du camp progressiste: une pétition en sa faveur rassemble plus de 3300 signatures, et une page Facebook plus de 24 000 soutiens. Elle a finalement été relâchée.

Le site de Women2Drive a été suspendu par les autorités saoudiennes et une page Facebook a été créée. Ses organisateurs appellent les Saoudiennes disposant d'un permis international à prendre le volant tous les vendredis, «jusqu'à la publication d'un décret royal autorisant les femmes à conduire». Pour éviter de reproduire les erreurs du passé, les organisateurs précisent quelques règles de conduite à observer: pas de manifestation en groupe; seules les femmes ayant des permis obtenus à l'étranger peuvent participer; des volontaires sont appelées à apprendre aux autres à conduire en attendant que le gouvernement mette en place un permis pour les femmes. Enfin, les participantes sont incitées à se filmer et à diffuser leurs vidéos sur Internet.

La précédente tentative de manifester sur cette question s'était soldée par un cuisant échec pour les femmes et les progressistes. Elle remonte à la fin 1990. Des femmes avaient profité de la présence de soldats et de journalistes occidentaux pour défilier au volant de voitures. Le régime saoudien et les milieux conservateurs avaient réagi avec une grande violence, interdisant les manifestations. Depuis cet incident, la question de la conduite des femmes est devenue un tabou et un abcès de crispation. Pourtant, cette interdiction est source de nombreux problèmes quotidiens dans la société saoudienne. Dans les ménages n'ayant pas les moyens d'embaucher un chauffeur, assez nombreux en Arabie saoudite, le déplacement des femmes, que ce soit pour faire leurs courses, aller au travail ou à l'université, est source d'innombrables casse-tête pour les hommes de la famille.

Hier donc, des dizaines de cas de femmes en train de conduire ont été signalés à travers le royaume. Plusieurs d'entre elles ont diffusé des vidéos sur YouTube ou Facebook. Des personnalités y ont pris part avec leur compagne, dont l'éditorialiste Tawfiq al-Seif ou le président de l'Association saoudienne des droits civiques et politiques, Mohammed al-Qahtani. Mais l'affaire Manal al-Charif, accusée de « ternir la réputation du royaume à l'étranger et de troubler l'opinion publique », peut avoir dissuadé bon nombre de femmes de participer à la campagne. D'autant que la contre-attaque des milieux religieux conservateurs a été virulente. Des pages contre la campagne du 17 juin ont été créées sur Internet, dans lesquelles certains hommes promettent de s'attaquer à celles qui oseraient conduire.

Aucune loi n'interdit explicitement aux femmes de conduire en Arabie saoudite, mais les autorités se fondent sur une fatwa, promulguée par l'establishment wahhabite, une école d'interprétation particulièrement rigoriste.

Libération

## DROGUE

SUITE DE LA PAGE 1

répandues comme une traînée de poudre sur la planète, en empruntant les innombrables routes ouvertes et incessamment remodelées par une mondialisation effrénée.

Sur ce champ de bataille idéologique, les avancées — bien mitigées — se mesurent en réduction de la production, contraction des marchés de la revente, arrestations et en répression. Les «toxicomanes», victimes indirectes de la guerre, sont souvent rabaisés au statut de criminel. Les prisons américaines croulent sous le poids des citoyens arrêtés pour des affaires de drogue. Sur 1,5 million d'Américains appréhendés chaque année, le tiers finissent en prison (les Noirs et les minorités visibles étant surreprésentés derrière les barreaux).

Au Canada, les infractions relatives aux drogues ont atteint un sommet des trente dernières années en 2007, avec quelque 100 000 infractions à travers le pays. La marijuana accapare toujours autant l'attention de la police et de l'appareil judiciaire. Près d'une affaire de drogue sur deux (47 %) touche la possession simple de marijuana. Le cannabis compte pour les deux tiers de toutes les affaires, toutes drogues et toutes infractions confondues (possession, trafic, production, importation et exportation). Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, les efforts de guerre ont beau être menés pour assurer la sécurité des collectivités contre le crime organisé et les trafiquants qui brisent des vies et des familles, ils finissent par atteindre, la plupart du temps, les simples «poteux».

À ce sujet, Jean-Sébastien Fallu, professeur en psychoéducation à l'Université de Montréal, reprend le flambeau de sa défunte collègue Marie-Andrée Bertrand, l'une des plus flamboyantes anti-prohibitionnistes. «Le droit pénal n'est pas le bon outil pour gérer la question des drogues, ne serait-ce que parce que la très grande majorité des consom-

mateurs ne posent aucun problème», explique-t-il.

«La consommation de drogue, c'est le bouc émissaire par excellence des maux associés à notre société, enchaîne le professeur spécialiste en toxicomanie. Les gens disent toujours: "Ah! la maudite drogue!" On a tendance à escamoter les facteurs sociaux qui engendrent la consommation.»

### Et le monde sans drogue?

Les discours messianiques comme celui de Pino Arlacchi se heurtent à l'implacable réalité. Le «monde sans drogue» n'est pas pour demain, ne serait-ce que parce que l'altération de la conscience fait partie intrinsèque de l'expérience humaine. «Les anthropologues ont recensé quelque 15 000 cultures humaines dans l'histoire. Moins de dix ne prenaient pas de drogue», explique Jean-Sébastien Fallu, citant les travaux de Jean-Dominique Michel.

La culture et la consommation des principales drogues restent à des niveaux élevés dans les pays industrialisés, en plus de progresser dans les pays émergents. L'ONUDC constate une augmentation de la consommation d'opiacés (17 millions d'usagers en 2008, en hausse de 35 % en dix ans), de cocaïne (17 millions d'usagers, hausse de 27 %) et de cannabis (160 millions d'usagers, hausse de 9 %). L'agence s'inquiète par ailleurs de l'«abus croissant» de stimulants de type amphétamine et de médicaments d'ordonnance à l'échelle du globe. Le marché des stimulants compte environ 30 millions d'utilisateurs. Bientôt, ces avealers de pilules dépasseront en nombre les usagers de la cocaïne et de l'héroïne réunis.

Malgré tout, l'ONUDC se disait encouragée l'an dernier par la réduction progressive de la superficie consacrée aux cultures de coca et d'opium. La diminution de l'offre de cocaïne expliquerait même la flambée de violence au Mexique, où les cartels fusillent, mitraillent et décapitent leurs opposants en toute impunité (40 000 morts depuis 2006). Le marché de la cocaïne connaît par ailleurs un avenir florissant sous des cieux plus cléments. En 2008, le *business* de la cocaïne en Europe était évalué à 34 milliards de dollars

américains, soit 3 milliards de moins que le marché américain. Dans la géopolitique des drogues, c'est l'éternel recommencement. L'avancée sur un front est marquée par un recul sur un autre.

### Prohibition contestée

Guerre contre la drogue, guerre d'usure. L'édifice de la prohibition est un bunker fissuré, mais il ne s'écroule pas.

À ce jour, 14 États américains ont décriminalisé l'usage de la marijuana. En Californie, les électeurs ont voté à 47 % pour la légalisation complète lors d'un référendum, une initiative populaire qui pourrait être imitée par les États de Washington et du Colorado d'ici 2012.

À la Maison-Blanche, c'est toujours la ligne dure. Les pourvoyeurs de marijuana médicale sont plus harcelés sous le gouvernement de Barack Obama qu'ils l'étaient sous celui de George W. Bush. Les États-Unis consacrent maintenant 60 % de leurs ressources à la répression, contre 40 % au traitement, sur un budget total de 26 milliards \$US.

Mardi dernier, une coalition pour le moins inusitée a demandé une rencontre avec le grand responsable des politiques antidrogues à Washington, Gil Kerlikowske. L'organisme LEAP (pour Law Enforcement Against Prohibition) est formé de policiers, de juges, de procureurs et de gardiens de prison (principalement retraités) qui militent pour la légalisation des drogues.

LEAP compte 40 000 membres, dont 125 figures de proue venant du monde policier, judiciaire et carcéral. C'est sa principale force. «Avant, les gens riaient de ces enjeux, en se disant que seuls des drogués pouvaient s'intéresser aux politiques sur les drogues. Mais quand ce sont des policiers qui risquent leur vie pour faire appliquer des lois qu'ils jugent inutiles, les perceptions du public changent rapidement», explique Tom Angell, responsable des communications de LEAP. Selon lui, ce contingent de retraités sera aussi important pour mettre un terme à la guerre contre la drogue que le furent

Partenaire depuis 1999

Gaspésie jetaime.com

## Festival international de jardins

LES JARDINS DE MÉTIS 12<sup>e</sup> édition > Les jardins secrets > Ville invitée: New York  
25 juin — 2 octobre 2011 > Route 132, Grand-Métis, Québec  
www.jardinsdemetis.com

**Marie & Raynald AUBERGE DU GRAND FLEUVE ★ ★ ★**  
Bouquin couette. Le seul hôtel au bord du fleuve et à l'écart de la route 132  
131, rue Principale, Métis-sur-Mer Tél: 418-936-3332 ou 866-936-3332

Gouvernement du Canada Government of Canada Québec

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Bureau de Québec 418-643-1541

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir